

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article505>



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le SMIC : coût salarial et salaire net

- Terminale ES - Documents et supports - Sources statistiques de base -

Date de mise en ligne : mercredi 7 mars 2007

Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

Dans un courrier envoyé à la liste InterES, Claude Bordes donne les informations suivantes (à jour en mars 2007) provenant de la CCI de Paris :

Coût salarial d'un Smicard établi à partir d'une fiche de paie d'octobre 2006 dans une entreprise de plus de vingt salariés.

Cotisations patronales	244 euros
Cotisations salariales (y compris CSG)	326 euros
Salaire net	929 euros
Coût total employeur	1 499 euros

Des allègements de charges patronales ont été introduits depuis 1993 pour les salaires au niveau du SMIC. Ils représentent environ 326 euros actuellement.

- Sans ces allègements de charge, le coût salarial d'un smicard s'élèverait à **1825 euros** par mois au lieu de **1499 euros**, pour un salaire net perçu par le salarié égal à **929 euros**.
- Ces allègements peuvent être complétés par
 - la réduction forfaitaire due au titre de l'avantage en nature dans le secteur des hôtels, cafés et restaurants ;
 - le dispositif du contrat Â« jeunes en entreprise Â».

Le cumul entre la réduction Â« Fillon Â» et les mesures énoncées ci-dessus, est limité au montant total des cotisations dues pour chaque salarié.

Sources :

- [La feuille de paie d'un smicard en octobre 2006](#)
- [Mode de calcul des réductions de charges patronales](#)
- [Détail des charges sociales](#)